



## DISTRICT DE SEINE ET MARNE



*Section chargée de la formation, du perfectionnement et de  
l'évaluation des arbitres.*

*Section chargée des arbitres FUTSAL*

**TEST THEORIQUE des Arbitres FUTSAL District 77**  
***SAISON 2023/2024***

**CORRIGE**

# QUESTIONNAIRE DE 5 QUESTIONS

*1. Juste après le coup de sifflet indiquant la fin de la 1ère période, le N°6 de l'équipe B est coupable de propos grossiers envers le délégué officiel de la rencontre. Décisions ?*

## Réponse attendue :

- Exclusion du N°6 de l'équipe B pour avoir tenu des propos injurieux
- Le joueur N°6B était sur le terrain à la fin de la 1ère période :
  - \* L'équipe B évoluera avec un joueur en moins pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes à la reprise de la 2ème période. Le joueur qui rentrera sur le terrain ne pourra le faire qu'après accord de l'arbitre.
- Le joueur N°6B était en qualité de remplaçant à la fin de la 1ère période :
  - \* L'équipe B évoluera à 5 joueurs à la reprise de la 2ème période.
- Rapport

*2. Le joueur n°5 de l'équipe A est averti à la 12ème minute de jeu pour un comportement antisportif. En seconde période, ce même joueur, alors que son équipe est incomplète, pénètre sur le terrain en enfreignant la procédure de remplacement, dispute le ballon au joueur n°7 de l'équipe B. Ce dernier déclenche une frappe et marque un but pour son équipe. Décisions ?*

## Réponse attendue :

- But accordé
- Avertissement au joueur n°5A pour être entrée en jeu en enfreignant la procédure de remplacement
- Exclusion du joueur n°5A pour avoir reçu un second avertissement
- Rapport
- L'équipe A pourra se compléter par un remplaçant avant le coup d'envoi
- Coup d'envoi

*3 / Lors de l'exécution d'un penalty pour l'équipe A après le signal de l'arbitre, le gardien de but de l'équipe B s'avance avant que le ballon ne soit botté et le tir est exécuté. Décisions techniques ?*

## Réponse attendue :

- Si le ballon pénètre dans le but :
  - \* But accordé, coup d'envoi pour l'équipe B
- Si le ballon est botté en dehors du but et le gardien n'a pas influencé le tireur :
  - \* Coup de pied de but pour l'équipe B.
- Si le ballon est botté et que le but n'est pas marqué mais que le gardien a influencé le tireur ou dévié le ballon :
  - \* Arrêt du jeu.
  - \* Mise en garde si première infraction ou Avertissement pour CAS en cas de récidive.
  - \* Penalty à retirer
- Penalty au moment du signal sonore (fin de match) :
  - \* Fin du match sauf dans le cas du penalty à retirer où l'arbitre doit prolonger à nouveau la période pour faire refaire le penalty

*4. Quels sont les critères pour déterminer s'il s'agit de l'annihilation d'une occasion manifeste de but ?*

**Réponse attendue :**

- La distance entre l'endroit de l'infraction et le but.
- Le sens du jeu.
- La probabilité de conserver ou de récupérer le ballon.
- Le positionnement et le nombre de joueurs de champs de l'équipe qui défend et du gardien.
- Le fait que le but soit vide ou non.

***5. Définir les différentes attitudes d'un joueur sanctionné d'un coup franc direct ou d'un penalty ?***

**Réponse attendue :**

- On parle d'attitude « imprudente » lorsqu'un joueur dispute le ballon sans attention ni égard ou agit sans précaution. Aucune sanction disciplinaire n'est nécessaire.
- On parle d'attitude « Inconsidérée » lorsqu'un joueur agit sans tenir compte du caractère dangereux ou des conséquences de son acte pour son adversaire. Il doit être averti.
- On parle d'« excès d'engagement » lorsqu'un joueur fait un usage excessif de la force et/ou met en danger l'intégrité physique de son adversaire. Il doit être exclu.

# 10 SITUATIONS D'ANALYSE VIDEO

## Décision Situation 1 :

- ADJ
- EXCLUSION pour comportement violent
- Faute cumulée comptabilisée
- L'équipe fautive évoluera avec un joueur en moins pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes. Le joueur qui rentrera sur le terrain ne pourra le faire qu'après accord de l'arbitre.
- CFD
- Rapport

*Explication : Utilisation du bras comme une arme, le ballon n'est plus à proximité lors du contact, vitesse et impact.*

## Décision Situation 2 :

### Sortie de But pour adversaire

*Explication : Mauvaise procédure de remise en jeu. Ballon en mouvement lors de l'exécution du corner.*

## Décision Situation 3 :

- ADJ
- EXCLUSION pour annihilation d'une occasion manifeste de but
- nomination nouveau gardien de but et capitaine
- Faute cumulée comptabilisée
- L'équipe fautive évoluera avec un joueur en moins pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes. Le joueur qui rentrera sur le terrain ne pourra le faire qu'après accord de l'arbitre.
- CFD
- Rapport

*Explication : Les 5 critères sont respectés.*

## Décision Situation 4 :

- ADJ
- Avertissement fautif pour CAS
- Avertissement victime pour DDA
- Faute cumulée comptabilisée
- CFD

*Explication : Attaque prometteuse, Marcouville en supériorité numérique mais le gardien garde son but.*

## Décision Situation 5 :

- ADJ
- Avertissement CAS
- Faute cumulée comptabilisée
- CFD

*Explication : Le joueur nantais ne joue pas le duel à l'épaule, le joueur lavallois est devant ce qui en fait une attaque prometteuse avec le gardien gardant son but.*

#### Décision Situation 6 :

- ADJ
- Aucune sanction administrative
- Faute cumulée comptabilisée
- CFD

*Explication : Aucune intentionnalité du fautif, main pouvant donner à une contre-attaque du sporting, partenaire du passeur derrière le joueur fautif.*

#### Décision Situation 7 :

- ADJ
- Avertissement pour ne pas avoir respecté la distance réglementaire lors de l'exécution d'une rentrée de touche.
- CFI

*Explication : Le joueur du sporting vient se placer devant le botteur pour empêcher l'équipe attaquante de jouer rapidement.*

#### Décision Situation 8 :

- ADJ
- EXCLUSION pour annihilation d'une occasion manifeste de but
- Nomination d'un nouveau gardien de but
- Faute cumulée comptabilisée
- L'équipe fautive évoluera avec un joueur en moins pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes. Le joueur qui rentrera sur le terrain ne pourra le faire qu'après accord de l'arbitre.
- CFD
- Rapport

*Explication : Les 5 critères sont respectés.*

#### Décision Situation 9 :

- ADJ
- EXCLUSION pour annihilation d'une occasion manifeste de but
- Faute cumulée comptabilisé
- L'équipe fautive évoluera avec un joueur en moins pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes. Le joueur qui rentrera sur le terrain ne pourra le faire qu'après accord de l'arbitre.
- CFD
- Rapport

*Explication : Le défenseur commet une infraction sans essayer de jouer le ballon en tirant le maillot d'un adversaire, il annihile une occasion de but.*

**Décision Situation 10 :**

**Laisser Jouer**

*Explication : Main d'appui au sol non-sanctionnable*